

Déchèterie à Saint-Xandre : les élus contestent les études de l'Agglo



Selon la maire de Saint-Xandre, les maisons du hameau de L'Aubreçay pourraient subir de fortes moins-values. © Crédit photo : Yannick Picard

Par Yannick Picard

Publié le 18/03/2025 à 16h06.

Le Conseil municipal de Saint-Xandre s'est prononcé contre le projet de centre de revalorisation des déchets porté par la Communauté d'agglomération de La Rochelle

Lundi 17 mars, le Conseil municipal devait se prononcer sur la création d'un centre de revalorisation des déchets prévu d'être installé par la Communauté d'agglomération de La Rochelle (CdA) dans la future zone industrielle du hameau de l'Aubreçay. Le dossier a été soumis à la consultation publique du 14 février au lundi 17 mars en mairie et sur le site de la préfecture. Selon la maire de Saint-Xandre, Évelyne Ferrand, mais sans en donner le nombre, « 99 % des avis laissés sur le registre sont négatifs ».

La balle est aujourd'hui dans le camp du préfet de la Charente-Maritime. Plusieurs solutions s'offriront alors à lui, dont celles d'invalider ou de valider le projet en l'état, ou de voir avec des prescriptions particulières complémentaires. En cas de validation, il appartiendra toujours à la maire de Saint-Xandre de signer le permis de construire. « En cas de refus de signer, nous pourrions être contraints de le faire sous astreinte du tribunal administratif », rappelle Robin Arnaud Douville, conseiller municipal délégué aux affaires juridiques.

Absence de débat public

Là où les oppositions parlent d'un effort à faire dans l'intérêt communautaire et regrettent l'absence de débat public avec la CdA, la majorité dénonce, selon elle, « des études tronquées. Il y a un fort enjeu environnemental. Ce dossier est éminemment politique ». « Il faut demander des études complémentaires et une véritable enquête publique. Je suis contre ce projet et je le dis haut et fort », martèle Évelyne Ferrand.

Sans les dévoiler, la maire de Saint-Xandre évoque « des actions à venir ». Une des difficultés dans ce dossier semble être une rupture de dialogue entre la CdA et la commune de Saint-Xandre. « Qu'en sera-t-il des mesures compensatoires sur la voirie avec l'augmentation du trafic ? Nous n'avons pas eu de réponse la part de la CdA », interpelle Isabelle Vissault, adjointe en charge de la voirie.

Lundi soir 17 mars, les élus ont émis un avis défavorable à ce centre de revalorisation des déchets. Deux élus de l'opposition n'ont pas donné d'avis. Quatre autres avaient préféré quitter la salle avant la fin des débats.